



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

illettrisme

Question écrite n° 24108

Texte de la question

Se référant à l'annonce qu'il a faite lors de la rentrée scolaire 2002 (lundi 2 septembre 2002) M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche le bilan actuel de l'expérimentation, sur deux ans, dans une centaine de classes de cours préparatoire, des recommandations du Haut Conseil de l'évaluation de l'école dans le cadre de la mise en place d'un plan de prévention de l'illettrisme. Il avait alors précisé que « les résultats de cette expérimentation seront rendus publics ». Un premier bilan à mi-parcours serait apprécié, soulignant sa constante détermination de lutter efficacement contre l'illettrisme.

Texte de la réponse

L'expérimentation, au cours de l'année scolaire 2002-2003, a consisté à diminuer sensiblement les effectifs d'une centaine de cours préparatoires situés en zones difficiles. Les premiers résultats disponibles sont fondés, d'une part, sur l'exploitation des données issues des prises d'informations sur les acquis des élèves opérées en octobre, puis en mars et, enfin, en juin et, d'autre part, sur l'analyse des questionnaires adressés aux enseignants en février et en mai, ainsi que sur les observations réalisées en janvier dernier, lors d'une séquence de lecture, par des binômes d'inspecteurs et de formateurs d'IUFM extérieurs à la circonscription. Les secondes observations, réalisées en mai, sont en cours d'analyse. Prises d'informations et observations ont eu lieu de la même manière dans les CP à effectifs réduits et dans autant de CP « témoins » à effectifs habituels, situés dans les mêmes zones. Trois points se dégagent de ces premières analyses : la comparaison des progrès des élèves entre le début et la fin de l'année fait apparaître une différence en faveur de ceux ayant fréquenté les cours préparatoires à effectifs réduits. Les observations de classes réalisées en janvier font apparaître une augmentation des temps de travail individuel des élèves. En fin d'année scolaire, neuf sur dix des enseignants des cours préparatoires à effectifs réduits perçoivent des « effets positifs de l'expérimentation ». Les équipes de circonscription (inspecteurs et conseillers pédagogiques) qui les ont suivis insistent sur la demande par les maîtres d'une aide et d'un accompagnement. Ces premières conclusions confirment les analyses partielles qui avaient pu être effectuées en cours d'année, à partir des prises d'information de janvier-février et qui ont conduit à diversifier l'expérimentation dans environ 3 500 CP au cours de l'année scolaire 2003-2004. Cette diversification consiste en : une mobilisation de moyens en direction des CP, centrée sur l'apprentissage de la lecture, selon trois modalités : soit le dédoublement des effectifs dans les secteurs les plus sensibles, soit un enseignant supplémentaire pour épauler, à temps partiel, les maîtres de trois ou quatre CP, soit enfin, la contribution d'un assistant d'éducation pour trois CP environ ; une attention particulière portée aux projets élaborés par les équipes pédagogiques afin de tirer le meilleur profit des ressources mises à leur disposition et notamment d'un accompagnement de proximité ; un suivi national et un dispositif d'évaluation organisés respectivement par la direction de l'enseignement scolaire et la direction de l'évaluation et de la prospective et auxquels est associée l'IGEN, qui mènera notamment des observations dans les classes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24108

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6782

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 9023